



**Réponse du Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, à la question parlementaire n°2205 du 8 avril 2025 de l'honorable Député Monsieur Meris Sehovic au sujet de l'implantation d'une unité de police locale au sein du commissariat Museldall.**

**1. Est-ce que la Police locale sera présente sur le terrain de toutes les communes couvertes par le commissariat « Museldall » ? Dans la négative, quelles communes seront couvertes ?**

Un projet pilote de patrouilles de Police locale débutera le 1<sup>er</sup> juin 2025 au sein du commissariat « Museldall » qui découvre 8 communes de la Région de Police Centre-Est : Mertert, Grevenmacher, Wormeldange, Stadtbredimus, Biwer, Manternach, Lenningen et Flaxweiler. Ce projet pilote a pour objectif d'assurer une présence policière renforcée dans l'espace public et de garantir une proximité accrue avec la population au sein de ces communes, suivant les besoins et dispositions particulières identifiées.

**2. Au-delà du caractère rural évoqué, Monsieur le Ministre peut-il détailler les critères sur base desquels les communes de la région Moselle ont été intégrées au projet pilote de la police locale ?**

Les critères retenus sont les mêmes pour toutes les unités de Police locale opérationnelles, soient les unités mises en place à Esch-sur-Alzette, à Luxembourg-Ville et à Differdange :

- la présence de lieux à forte affluence ;
- l'existence de zones présentant un risque accru de commission d'actes de délinquance pouvant être endigués moyennant des patrouilles de Police locale ;
- des problèmes fréquents et majeurs d'ordre public locaux.

Les zones visées par ces critères seront prédéfinies en concertation avec les bourgmestres des communes concernées.

**3. Combien de patrouilles de Police seront assignées à la Police locale « Museldall » et selon quels horaires seront-elles présentes sur le terrain ? Monsieur le Ministre confirme-t-il que les effectifs déployés dans le cadre de cette extension du projet ne sont pas supplémentaires mais redéployés à partir des moyens existants ?**

Des effectifs supplémentaires viendront renforcer le commissariat Museldall afin de pouvoir assigner des patrouilles de Police locale. Le nombre de patrouilles nécessaires pour remplir les missions de Police locale sera établi à la suite des premières concertations et pourra être adapté suite aux concertations régulières avec les différents interlocuteurs.

**4. Quelle évaluation a été faite quant à l'impact du redéploiement sur les autres missions du commissariat régional sud-ouest concerné jusqu'à présent ?**

Il n'est pas nécessaire de procéder à une analyse d'impact au niveau de la Direction régionale Sud-Ouest vu qu'il ne s'agit pas d'un redéploiement des effectifs.



## 5. Monsieur le Ministre peut-il communiquer les statistiques policières les plus récentes disponibles, ventilées par direction régionale?

Les statistiques policières les plus récentes, à savoir celles de l'année 2024, réparties en trois grandes catégories (infractions contre les personnes, infractions contre les biens et infractions en matière de stupéfiants) et par directions régionales (Capitale (Luxembourg-ville), Centre-Est (Grevenmacher), Nord (Diekirch) et Sud-Ouest (Esch-sur-Alzette)) sont reprises ci-dessous.

Dans la catégorie « escroqueries / abus de confiance / usurpations d'identité », la mention « commune inconnue » signifie qu'il s'agit de faits de cybercriminalité pour lesquels aucun lieu précis n'a pu être identifié. Dans les autres catégories, la mention « commune inconnue » indique qu'aucun lieu n'a été enregistré dans le système informatique.

Les tableaux relatifs aux infractions contre les personnes et aux infractions contre les biens présentent uniquement les infractions les plus pertinentes, en cohérence avec le rapport d'activité de la Police. Le tableau du total des infractions selon les régions englobe par contre l'ensemble des infractions enregistrées.

### Total des infractions selon les régions

	2024	2024	2024	2024	2024	
	CAPITALE	CENTRE-EST	NORD	SUD-OUEST	COMMUNE INCONNUE	total
infractions contre les personnes	2.483	1.487	1.937	4.637	701	11.245
infractions contre les biens	12.093	5.222	4.760	11.591	7.928	41.594
infractions en matière de stupéfiants	1.264	317	569	654	3	2.807



## Infractions contre les personnes

	2024					total
	CAPITALE	CENTRE-EST	NORD	SUD-OUEST	COMMUNE INCONNUE	
<b>meurtres/assassinats</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
assassinats	0	0	0	1	0	1
meurtres	1	0	0	0	0	1
<b>coups et blessures volontaires</b>	<b>928</b>	<b>498</b>	<b>741</b>	<b>1.788</b>	<b>5</b>	<b>3.960</b>
coups et blessures volontaires	928	498	741	1.788	5	3.960
<b>rébellions &amp; outrages à agents</b>	<b>130</b>	<b>31</b>	<b>41</b>	<b>173</b>	<b>8</b>	<b>383</b>
rébellions	36	7	14	43	0	100
outrages à agents	94	24	27	130	8	283
<b>plaintes pour viol / attentats à la pudeur / atteintes à l'intégrité sexuelle</b>	<b>114</b>	<b>71</b>	<b>76</b>	<b>128</b>	<b>20</b>	<b>409</b>
atteintes à l'intégrité sexuelle	79	43	44	86	19	271
viols	35	28	32	42	1	138
<b>menaces &amp; diffamations / calomnies / injures</b>	<b>941</b>	<b>558</b>	<b>754</b>	<b>1.821</b>	<b>493</b>	<b>4.567</b>
menaces	465	250	304	946	235	2.290
diffamations/calomnies/injures	476	308	360	875	258	2.277



## Infractions contre les biens

	2024					total
	CAPITALE	CENTRE-EST	NORD	SUD-OUEST	COMMUNE INCONNUE	
<b>cambriolages dans maisons habitées et non-habitées</b>	<b>1.408</b>	<b>650</b>	<b>463</b>	<b>1.296</b>	<b>0</b>	<b>3.817</b>
cambriolages accomplis dans les maisons habitées	549	277	197	516	0	1.539
tentatives de cambriolages dans les maisons habitées	586	231	143	459	0	1.419
cambriolages accomplis dans les maisons non-habitées	157	80	72	187	0	496
tentatives de cambriolages dans les maisons non-habitées	116	62	51	134	0	363
<b>vols (simples, à la tire, domestique, etc.)</b>	<b>6.296</b>	<b>2.494</b>	<b>2.249</b>	<b>5.528</b>	<b>1.658</b>	<b>18.225</b>
autres vols	2.098	497	547	1.378	1.491	6.011
dont vols simples	4.198	1.997	1.702	4.150	167	12.214
<b>vols avec violences</b>	<b>344</b>	<b>32</b>	<b>36</b>	<b>147</b>	<b>0</b>	<b>559</b>
vols avec violences	344	32	36	147	0	559
<b>vols liés aux véhicules</b>	<b>1.535</b>	<b>519</b>	<b>377</b>	<b>1.340</b>	<b>6</b>	<b>3.777</b>
vols liés aux véhicules	1.535	519	377	1.340	6	3.777
<b>vandalisme</b>	<b>1.256</b>	<b>879</b>	<b>926</b>	<b>2.095</b>	<b>2</b>	<b>5.158</b>
autres affaires de vandalisme	78	97	160	212	0	547
dont destructions	1.178	782	766	1.883	2	4.611
<b>escroqueries / abus de confiance / usurpations d'identité</b>	<b>400</b>	<b>325</b>	<b>363</b>	<b>549</b>	<b>5.548</b>	<b>7.185</b>
escroqueries/tromperies	257	210	284	342	5.289	6.382
abus de confiance	71	65	59	146	76	417
usurpation de fonctions, titres ou noms	72	50	20	61	183	386



### Infractions en matière de stupéfiants

	2024					total
	CAPITALE	CENTRE-EST	NORD	SUD-OUEST	COMMUNE INCONNUE	
<b>trafic / détention / consommation</b>	<b>1.264</b>	<b>317</b>	<b>569</b>	<b>654</b>	<b>3</b>	<b>2.807</b>
affaires de trafic	170	11	76	61	0	318
détentions	673	207	319	359	3	1.561
affaires de consommation	421	99	174	234	0	928

Luxembourg, le 23 mai 2025  
Le Ministre des Affaires intérieures  
(s.) Léon GLODEN